

Le Président du Conseil régional  
**Franck LEROY**

Strasbourg,

Le **20 MAI 2026**

**Madame Ursula VON DER LEYEN**

Présidente

Commission Européenne

Rue de la Loi 200

1049 Bruxelles Belgique

Madame la Présidente,

Je souhaite vous alerter sur les conséquences très concrètes de l'afflux massif de petits colis issus de plateformes d'e-commerce extra-européennes, en particulier asiatiques.

En France, la mise en place d'une taxe nationale sur ces petits colis a rapidement montré ses limites. Les flux logistiques se sont réorganisés en quelques semaines : les avions ont quitté certaines plateformes françaises, notamment l'aéroport de Paris-Vatry, dans la Marne, pour atterrir dans d'autres pays européens, avant que les marchandises ne rejoignent la France par la route.

Le résultat est préoccupant : l'activité de Vatry s'effondre, des emplois sont menacés, mais les produits continuent d'entrer sur le marché européen. Une réponse nationale isolée déplace les flux ; elle ne traite pas le problème de fond.

Ce problème n'est pas seulement fiscal. Il est commercial, industriel, sanitaire et souverain.

L'Union européenne ne peut pas demander à ses entreprises, à ses industriels, à ses commerçants et à ses artisans de respecter des normes élevées qu'elles soient sociales, environnementales, sanitaires ou de sécurité, sans garantir que les produits importés sur son marché répondent aux mêmes exigences.

Cette situation crée une concurrence déloyale pour nos entreprises, fragilise nos emplois et expose les consommateurs européens à des risques concrets : jouets non conformes, produits dangereux, batteries défectueuses, substances interdites. Nous ne pouvons pas attendre qu'un accident grave vienne rappeler l'urgence d'agir.

L'Europe doit poser un principe simple : tout produit accédant au marché européen doit respecter les normes européennes.

Je salue les travaux engagés par la Commission pour mieux encadrer les petits colis et supprimer certaines failles du système actuel. Mais ces avancées ne seront efficaces que si elles s'accompagnent d'une réponse pleinement européenne, harmonisée et opérationnelle.

.../...

À cet égard, je souhaite appeler la Commission européenne à accélérer son action pour renforcer les contrôles à l'entrée du marché intérieur, garantir la conformité réelle des produits importés et rendre les plateformes pleinement responsables des biens qu'elles commercialisent auprès des consommateurs européens.

Le marché intérieur est l'une des grandes forces de l'Union européenne. Mais un marché ouvert ne doit pas être un marché désarmé. Il ne s'agit pas de fermer l'Europe ; il s'agit de faire respecter ses règles.

Le Grand Est, troisième région industrielle de France, mesure chaque jour ce que représentent ces distorsions de concurrence pour les entreprises, les salariés et les territoires. La souveraineté européenne ne peut pas rester un principe abstrait : elle doit se traduire concrètement aux frontières du marché intérieur.

Madame la Présidente, l'Union européenne ne peut pas imposer à ses producteurs les normes les plus exigeantes du monde et laisser entrer sur son marché des produits qui s'en exonèrent.

C'est une question de cohérence, de sécurité et de souveraineté.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous,  
